

N° 2014/61651.3

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by :

GLOBAL SERVICE SOC. COOP.

pour les activités suivantes :
for the following activities :

SERVIZI DI PULIZIA E SANIFICAZIONE CIVILI ED INDUSTRIALI.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of :

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations :

VIA XXV LUGLIO, 27 - 41011 CAMPOGALLIANO (MO) - ITALIA

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2018-06-12

jusqu'au
until

2020-06-04



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probative value.



Flânez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat.

Franck **LEBEUGLE**
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

AFNOR Certification est accréditée par COFRAC (C1) pour les activités relatives à la certification de personnes. Elle est accréditée selon le référentiel AFNOR Certification (C1) et C101. Ce certificat est conforme à l'article 17 de la loi n° 2017-358 du 15 mars 2017 relative à la transparence de l'information économique, au renouvellement des diplômes d'accréditation et à la confiance des consommateurs. AFNOR Certification est accréditée en vertu de la loi n° 2017-358 du 15 mars 2017 relative à la transparence de l'information économique, au renouvellement des diplômes d'accréditation et à la confiance des consommateurs. AFNOR Certification est accréditée en vertu de la loi n° 2017-358 du 15 mars 2017 relative à la transparence de l'information économique, au renouvellement des diplômes d'accréditation et à la confiance des consommateurs. AFNOR Certification est accréditée en vertu de la loi n° 2017-358 du 15 mars 2017 relative à la transparence de l'information économique, au renouvellement des diplômes d'accréditation et à la confiance des consommateurs.

